

**Bulletin d'inscription au
Forum des associations
de Narbonne
Samedi 4 septembre 2021
Cours République
10 h à 18 h**

Le forum est ouvert aux associations dont le siège social est à Narbonne

➤ Association :

Président(e) :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Téléphone portable **(obligatoire)** :

Adresse mail **(obligatoire)** :

➤ Fiche technique :

L'implantation des stands sera réalisée **par ordre thématique**.

La liste et le plan vous seront communiqués ultérieurement, selon le dispositif de sécurité mis en place.

Les caractéristiques du stand : **Aucune exposition, ni animation acceptée près du stand**

- Une table (1.83 x 75)

- Deux chaises

- Pas de grilles caddies

➤ Thématique :

Sport/Danse

Citoyenneté

Handicap

Culture/Loisirs

Santé

Solidarité

➤ Documents à joindre obligatoirement pour la participation au forum des associations :

Statuts de l'association

Dernier PV d'assemblée générale

Nombre des membres de l'association

Nombre des adhérents

Coût de l'adhésion

Ces critères seront pris en compte pour l'inscription et un mail de confirmation vous sera adressé début juillet 2021.

Par mail à : associations@mairie-narbonne.fr

Engagement de l'association

➤ L'association s'engage à :

- prévenir, en cas de désistement, le service Associations, au moins trois jours avant la manifestation,
- être présente le jour du forum, dès 9h, pour la mise en place du stand (en cas d'absence non justifiée, le stand sera attribué à 9h45 à une autre association. De plus, l'inscription pour l'année suivante ne sera prise en compte que dans la mesure où des emplacements seront disponibles),
- accepter l'emplacement ainsi affecté,
- sécuriser au maximum son matériel,
- restituer le matériel prêté en l'état et repositionner les chaises sur les tables à la fin du forum,
- rendre l'emplacement dans lequel elle l'a trouvé à son arrivée et n'y laisser aucun déchet, tract, document (enlèvement de papiers et sacs poubelles),
- prendre à sa charge les frais de remise en l'état ou de remplacement de tout matériel détérioré ou perdu,
- fournir la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant sa participation au forum.

Par ailleurs, l'exposant s'engage à faire sienne la souscription d'une police d'assurance pour le matériel exposé, et dégage, par la présente, la Ville de Narbonne, de tout recours pour tout événement pouvant subvenir durant le temps d'exposition.

En cas de transgression injustifiée du présent engagement, l'association pourra être exclue pour la prochaine manifestation.

Les consignes de sécurité et les gestes barrières devront être respectés durant toute la manifestation (sous réserve de nouvelles contraintes imposées par l'Etat)